

4 Vents Cup – Challenge Entreprises by CA
Autorité Organisatrice : 4 Vents Merlu Cup, Terre de Glisse & Aloha Attitude
Grade 5C – 13 juin 2025 – Rade de Brest

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2. *Rappel : quand un bateau naviguant selon les règles du chapitre 2 des RCV rencontre un navire qui n'y est pas soumis, il doit respecter le RIPAM.*
- 1.4 - les règlements fédéraux

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après *au plus tard à 12h00 la veille du premier jour de courses.*
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale, aucun exemplaire papier ne sera fourni.
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique aux adresses suivantes : www.4ventscup.fr/tableaux-officiels/

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse <https://www.4ventscup.fr/tableaux-officiels/>
- 3.2 [DP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.
- 3.3 Un groupe WhatsApp pourra être mis en place par l'AO, chaque skipper inscrit s'y verra invité. Ce groupe WhatsApp ne peut se soustraire au tableau officiel. Le lien de ce groupe sera accessible à partir de l'Annexe A.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux en règle avec leur autorité nationale, de catégorie de conception *A, B ou C* norme CE ou, pour les bateaux de conception antérieure à cette norme, homologables au minimum en *4^{ème}* catégorie de navigation ou équivalent.
Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation *côtier* de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur
- 4.2 - tous les bateaux du système à handicap Osiris d'un coefficient minimum de 6 et d'une longueur minimale de *18 pieds*
- 4.3 Documents exigibles à l'inscription :
 - a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"
Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - Ou
 - La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.3.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à *restaurant Les 4 Vents, 18 Quai de la Douane, 29200 Brest* jusqu'au *lundi 09 juin*.

4.5 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur <https://www.4ventscup.fr/inscriptions/>

4.6 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.7 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : sur le village, 2^{ème} éperon du port de commerce à Brest jusqu'au vendredi 13 juin, 09h00

4.8 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux admissibles s'appliquent :

Classe	Restrictions
OSIRIS Habitable	40

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 09 juin
<i>Bateau participant au challenge avec jusqu'à 5 équipiers</i>	<i>500,00€ HT</i>
<i>Équipiers supplémentaires</i>	<i>30,00€ HT</i>
<i>Accompagnateur pour la soirée</i>	<i>30,00€ HT</i>

Sont inclus dans les droits d'inscription :

- *Participation à la régata*
- *Dotation coureur*
- *Repas et soirée du vendredi soir*
- *Réduction sur participation à la régata du weekend*

5.2 Autres frais :

- Emplacement au port pour les bateaux n'ayant pas Brest pour port d'attache.
- Location de bateau

6 PUBLICITE

6.1 [DP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	A	Lieu
13/06/2025	08h30	09h30	Village

8.3 Jours de course :

Date	Classes	Heure Briefing	1 ^{er} signal avertissement et courses à suivre	Hospitalités	Lieu
Vendredi 13 juin	Toutes	9h 00	11h00	Apéritif et repas des équipages 18h30	Village

8.4 Nombre de courses :

Classe	Nombre	Course par jour	Maximum par jour
--------	--------	-----------------	------------------

Toutes	3	2	3
--------	---	---	---

- 8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 11h00
8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h00

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

- 9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge et de rating valide ou d'un certificat de conformité lorsque ceux-ci sont attachés à une classe.
9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

11 LIEU

- 11.1 L'Annexe à l'AC B fournit le plan du lieu de l'épreuve.
11.2 L'Annexe à l'AC C indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Les parcours pourront être de type construis et/ou côtiers, adapté en fonction de la météo. L'annonce du type de parcours sera faite lors du briefing journalier

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

- 14.1 Le système de classement correspond à celui décrit dans l'annexe A des RCV (à minima).
14.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.
14.3 a) Jusqu'à 3 courses validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand plus de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
14.5 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon *le système temps sur temps*.
14.6 Des extractions de classements seront effectuées par série monotype. Un minimum de 6 bateaux est nécessaire pour constituer une série monotype.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

[DP] Les bateaux des accompagnateurs doivent être identifiés par *un pavillon aux couleurs de l'organisation*

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

17 EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent rester à la place qui leur est attribuée à l'année par les ports de Brest. Si une autre place est désirée pendant la durée de l'épreuve, le bateau s'engage à en avoir l'accord des agents portuaires compétents.

Les bateaux n'ayant pour port d'attache Brest devront rester à la place qui leur a été attribuée pendant la durée de l'épreuve.

Dans le cadre d'une convention avec BrestAim SPL (en cours de signature), un tarif négocié sera proposé aux participants n'ayant pas pour port d'attache Brest. Lors de votre convoyage vers Brest, les bateaux devront prendre contact avec le port de Brest Moulin Blanc en indiquant qu'ils viennent en escale pour participer à la 4 Vents Cup.

18 LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

[DP] Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

19 PROTECTION DES DONNÉES

- 19.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
19.2 **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la

Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

20 **ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

21 **PRIX**

Les prix, sans valeur marchande significative, seront distribués aux différents podiums établis. D'autres prix, pourront être remis par l'organisateur en dehors des critères d'objectifs et de classements.

22 **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour plus d'informations, contacter :

Pour la partie nautique	Pour la partie terrestre, communication et partenariats
Aloha Attitude (Damien LOUEDOC) 375 rue des Sternes 29200 BREST Damien.louedoc@aloha-attitude.fr 06 61 68 41 74	FE Com & Events (Fanny EVENAT) 4ventsmerlucup@gmail.com 06 48 14 25 04

ANNEXE A - WHATSAPP

En scannant le QR code suivant ou en cliquant sur le lien, vous rejoindrez automatiquement le groupe WhatsApp du Challenge Entreprises by CA

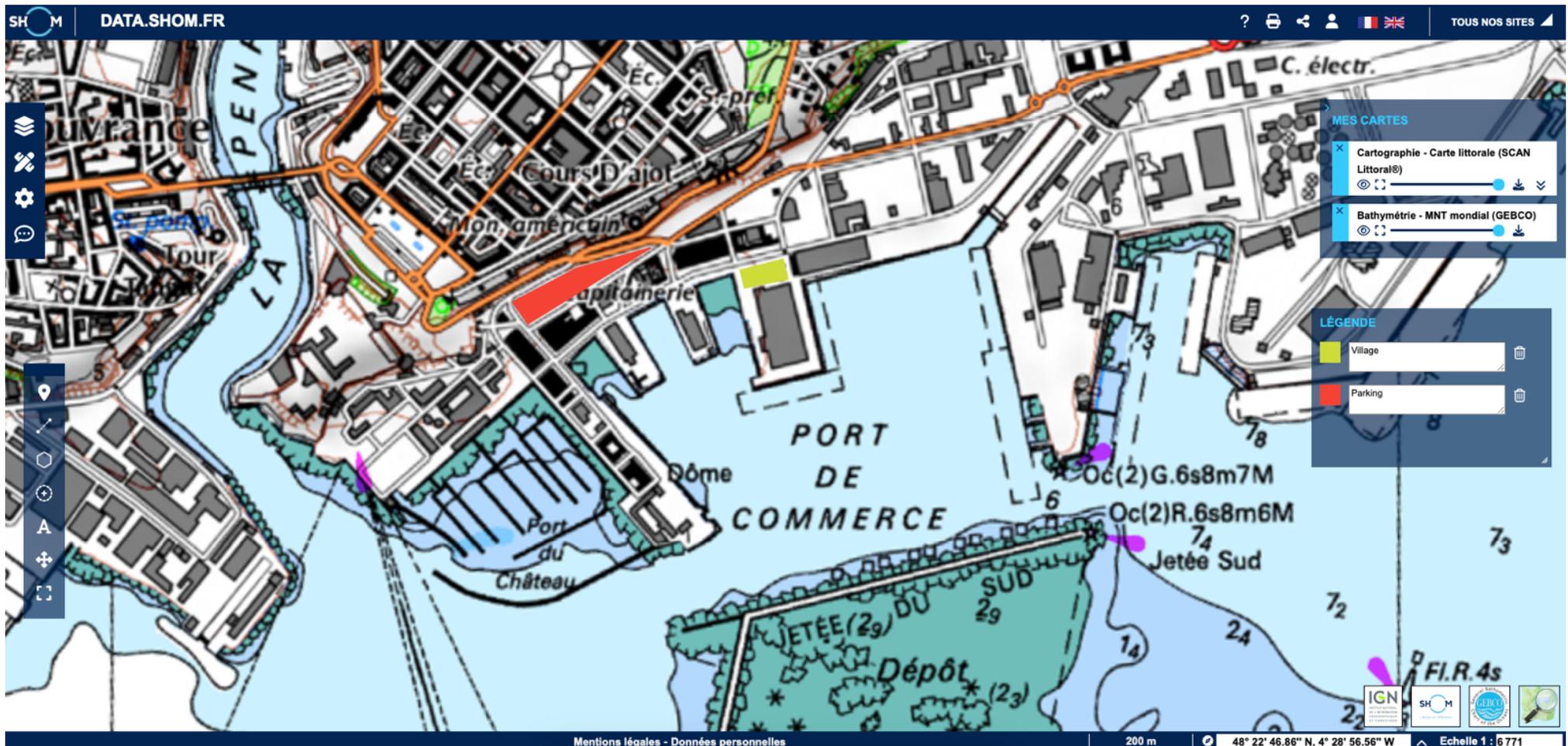
Challenge Entreprises by ÇA

Groupe WhatsApp



RAPPEL : En aucun cas WhatsApp ne peut se substituer au tableau officiel.

ANNEXE B Plan et lieu de l'épreuve



Un village sera monté au 3^{ème} éperon du port de commerce de Brest pour l'évènement, en face du bar/restaurant les 4 Vents. Lors des festivités à terre, nous vous invitons à stationner vos véhicules sur le parking du Parc à Chaines

ANNEXE C

Zones de courses

